



Centre Hospitalier de Muret

L'hôpital de jour de Muret pour les personnes âgées



**Les consultations et examens
sont organisés sur la journée,
entre 8h30 et 16h00, les jeudis.**

Les personnes concernées

- **Les personnes autonomes :**
Evaluation des fragilités liées aux capacités physiques, à la mémoire, aux capacités auditives et visuelles, à l'alimentation et à l'autonomie
- **Les personnes dépendantes :**
Evaluation des situations liées aux troubles de la marche, aux chutes à répétition, aux troubles de la mémoire et confusion, à la douleur, à la perte de poids
- **Les aidants :**
Proposition d'une évaluation des fragilités

Les consultations et examens

Réalisation de consultations spécialisées
Réalisation d'actes techniques en ambulatoire, tels que :

- des ponctions lombaires,
- des ponctions médullaires,
- des ponctions d'ascite,
- des perfusions de fer.

L'équipe

Médecin gériatre,
infirmière,
neuropsychologue,
masseuse-
kinésithérapeute,
diététicienne...



A l'issue des consultations et/ou des examens,
l'équipe envoie au médecin traitant
le plan personnalisé de soins à mettre en place.

Contactez-nous au 05.67.52.81.96 ou hdj.geriatrie@ch-muret.fr

Les prescripteurs

Les médecins traitants exerçant en libéral ou en établissement, les professionnels de santé, les professionnels paramédicaux, les pharmaciens...

***Ensemble,** identifions les déterminants de fragilité pour prévenir le risque de perte d'autonomie et évitons les hospitalisations pour agir sur la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation.*